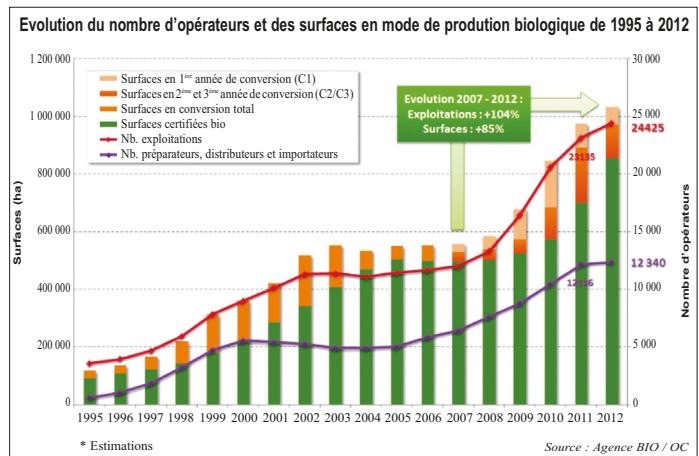


Zoom sur la production

Dans un contexte économique difficile, les Français se raccrochent à des valeurs fondamentales en matière d'achats. 71 % des consommateurs déclarent privilégier les produits respectueux de l'environnement et/ou du développement durable lorsqu'ils effectuent leurs achats ; ils étaient 66 % en 2011. Cette conscience environnementale croissante est en harmonie avec la montée en puissance de l'agriculture biologique en France et dans notre département.

Evolution de la production française



L'évolution des surfaces et du nombre d'exploitation bio depuis 18 ans.

Chaque plan de développement, accompagné de mesures incitatives, produit une accélération du nombre de conversion.

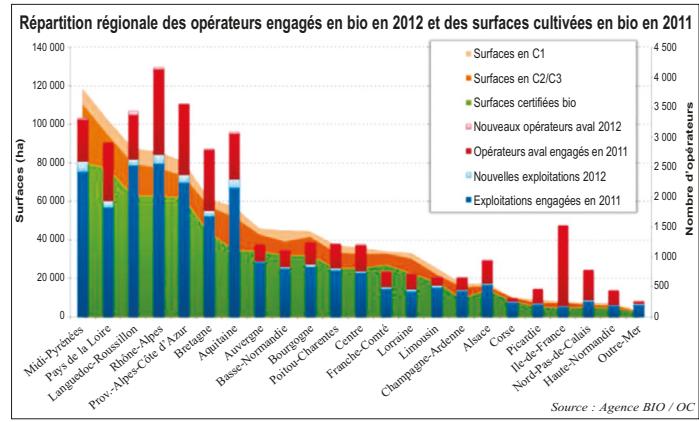
Fin 2012, 24 425 exploitations agricoles étaient engagées en agriculture biologique, soit une augmentation de 5,6 % par rapport à 2011 (1 290 exploitations supplémentaires). Les exploitations « bio » représentaient alors 4,7 % des exploitations agricoles en France.

Un développement continu, plus ou moins marqué suivant les filières.

Plus de 6 % des surfaces nationales sont cultivées en bio dans 4 secteurs. La part des surfaces conduites en mode de production biologique dans l'ensemble national ne cesse de prendre de l'ampleur. Elle est très variable suivant les cultures :

- plus du quart des surfaces pour les fruits à coque et pour les oliveraies,
- près du quart des surfaces dédiées à la production de légumes secs,
- près de 14 % pour les plantes aromatiques,
- près de 8 % du vignoble,
- elle se situe en dessous de la moyenne dans le secteur des grandes cultures.

Un développement dans toutes les régions mais des situations très contrastées.



Rhône-Alpes est la première région de France en terme d'exploitations bio (2 704 exploitations), suivie de la région Languedoc-Roussillon (2 633 exploitations) et de Midi-Pyrénées (2 600 exploitations).

Près de la moitié des surfaces consacrées à la production bio en France est localisée

dans 5 régions et près d'1/3 des surfaces dans trois régions :

- Midi-Pyrénées (125 400 ha),
- Pays de la Loire (107 623 ha) et
- Languedoc-Roussillon (93 653 ha) et devient la troisième région française en terme de surfaces bio.

Pour tout complément d'information, contacter la Chambre d'Agriculture du Gers - Services Techniques
Emilie BOUE, Jean ARINO – Tél. 05.62.61.77.13. ou sur notre site : www.gers-chambagri.com

Un marché en augmentation dans tous les secteurs de produits

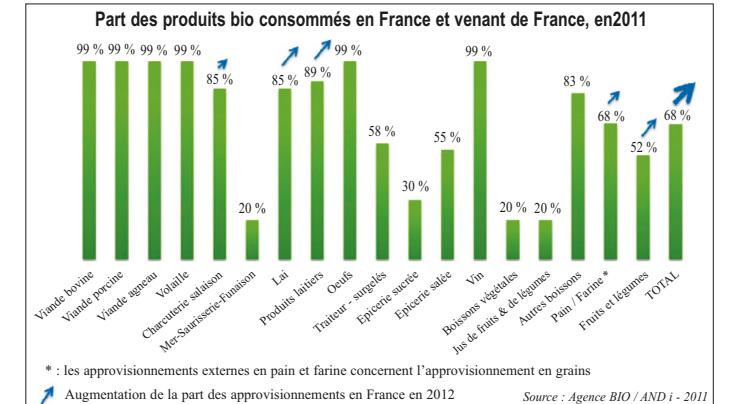
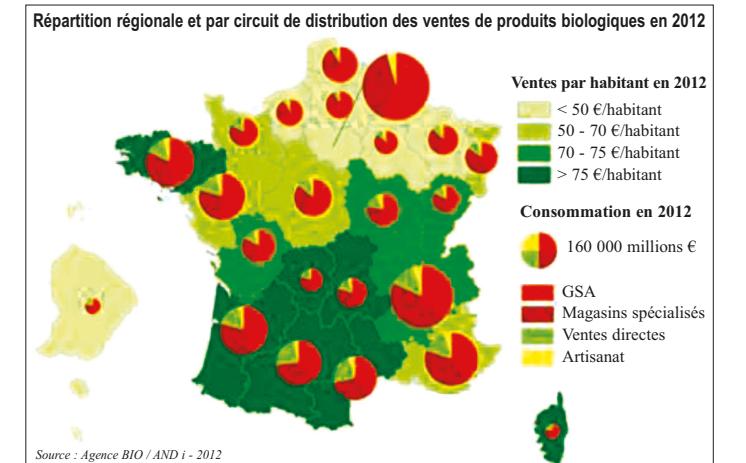
Un marché qui représente plus de 4,1 milliards d'euros en 2012 avec 4 milliards d'euros pour la consommation à domicile et 169 millions d'euros pour la restauration collective.

La production bio se développe pour répondre aux attentes des consommateurs.

En 2012, 83 % des ventes ont été réalisées

s via les grandes surfaces et les magasins spécialisés bio, 12 % directement du producteur au consommateur et 5 % par les artisans-commerçants.

La part de marché des grandes surfaces est passée de 35 % au début des années 2000 à 40 % en 2005. Elle s'est élevée jusqu'à 49 % en 2011, avant de se situer à 47 % en 2012.



En écho à cette dynamique de fond de la consommation de produits bio en France, la production certifiée bio a fortement augmenté en 2012. Cette importante progression permet à la filière de développer ses approvisionnements en France.

Une surveillance approfondie

Pour commercialiser leurs produits comme étant issus de l'agriculture biologique, les agriculteurs et les entreprises de collecte, de transformation et de distribution doivent obligatoirement faire contrôler et certifier leur activité par un organisme agréé. De plus, ils doivent notifier leur activité auprès de l'Agence BIO.

Des contrôles approfondis et inopinés sont réalisés par les organismes certificateurs. Ceux-ci ont pour mission de s'assurer que la réglementation européenne en agriculture biologique est bien respectée.

Les contrôles portent sur l'ensemble du système de production (parcelles, troupeaux, pratiques de culture et d'élevage, lieux de stockage, transformation, étiquetage, comptabilité...).

Chaque opérateur engagé est contrôlé une à deux fois par an suivant son activité.

En 2012, plus de 60 000 contrôles sur place ont ainsi été réalisés par les organismes certificateurs. Des prélèvements pour analyses sont également effectués par sondage afin de vérifier la non utilisation de produits interdits (pesticides, OGM...).

Les actions techniques menées peuvent être de nature complémentaire pour les producteurs :

française et la filière gersoise

Les caractéristiques de la filière bio dans le Gers

En 2012, le Gers est le 4^{me} producteur français en terme de surfaces (bio et conversion).

Palmarès départemental 2012 (20 premiers départements)

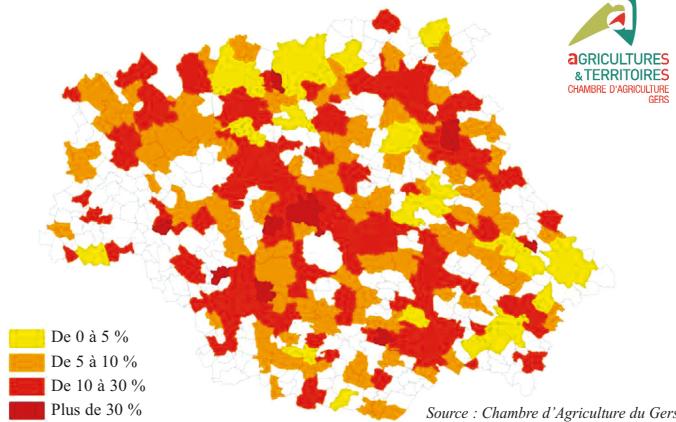
Nb. Producteurs 2012	Surfaces bio + conversion 2012	Part dans la SAU totale* en 2012	Nb. Opérateurs avd 2012
26 DROM	564	44 LOIRE-ATLANTIQUE	367
30 GARD	754	12 AVEYRON	372
84 VAUCLUSE	753	26 DROME	16,5%
34 HERAULT	659	32 GERS	303
100 HAUTE-GARONNE	650	13 HAUTE-GARONNE	300
24 DORDOGNE	616	49 MAINE-ET-LOIRE	298
44 LOIRE-ATLANTIQUE	518	13 BOUCHES-DU-RHÔNE	296
49 MAINE-ET-LOIRE	567	34 HERAULT	274
32 GERS	562	30 GARD	269
33 HAUTE-GARONNE	556	12 ARDECHE	268
07 ARDECHE	543	35 ILE-ET-VILAINE	261
13 BOUCHES-DU-RHÔNE	535	38 VENDEE	259
65 PYRENEES-ORIENTALES	515	31 GUYANE	253
33 ALPES-DE-HAUTE-Prov	514	34 VAR	247
22 HAUTE-GARONNE	498	14 CORSE-DE-HAUTE-Prov	244
12 AVEYRON	495	48 LOZERE	228
22 COTES-D'ARMOR	455	49 YONNE	220
35 ILE-ET-VILAINE	437	34 DORDOGNE	215
83 VAR	407	09 ARIEGE	209
56 MORBIAN	404	32 COTES-D'ARMOR	208

Source : Agence BIO/OC ; Agreste 2012

En 2012 avec plus de 60 % de la SAU bio consacrée aux grandes cultures, le Gers se place au premier rang céréalier des départements bio de Midi-Pyrénées et de France.

La répartition des agriculteurs bio du Gers reste homogène avec la commune de Simorre qui est en haut du palmarès départemental.

Répartition des agriculteurs bio par commune en 2012



Etat des lieux gersois par filières

	Nbrs producteurs	Production	Vente directe	Circuits courts	Circuits longs
Maraîchage	56 producteurs	70 ha	70 %	20 %	10 %
Légumes plein champs	13 producteurs	99 ha	5 %	10 %	85 %
Arboriculture	12 producteurs	80 ha	30 %	10 %	60 %
Poulet de chair	20 producteurs	250 000 poulets	5 %	20 %	70 %
Poules pondeuses	21 producteurs	8 millions d'oeufs	10 %		90 %
Ovin viandes	44 éleveurs	3200 brebis	60 %	40 %	
Ovin lait	4 éleveurs				